

Ministère de l'Economie forestière

Les fonds de la colère du FFN

Comme si le Fonds forestier national (FFN) a été créé pour engraisser certains au détriment des vrais utilisateurs (les opérateurs du secteur bois), voilà une structure qui peine à se donner un contenu lisible, mais où l'argent qui coule à flots, profite à des malins planqués à la Direction générale. La novice Estelle Ondo, malgré sa belle plastique et sa belle gueule, aura-t-elle assez de cran pour changer la donne au FFN ? Ce qui est moins sûr, au regard du spécimen qui y fait la pluie et le beau temps, en l'occurrence, son DG, Jean-François Yenda.

Pour rappel, à sa création, le FFN avait un budget

annuel de 500 millions de FCFA. Le Trésor versait au premier trimestre 250 millions et le reste pendant le second trimestre. Mais pour cause de gestion approximative, le budget a été ramené à 350 millions de F CFA. Et avec la crise économique mondiale qui impacte énormément sur l'économie gabonaise, le budget a été finalement plafonné à 250 millions de F CFA pour toute l'année. La masse salariale qui absorbait 100 millions de F CFA à sa création, a, elle aussi, été drastiquement revue à la baisse. Mais cela n'empêche pas à certains de se faire du beurre.

Depuis sa mise en place, le FFN n'a pas tenu de Conseil

d'administration. Ce qui ne manque pas à des clairvoyants responsables saliver. Le président du Conseil d'administration qui n'est autre que le ministre de l'Economie forestières touche 2 500 000 F CFA ; le DG 3 500 000 FCFA, les conseillers et les directeurs 1 500 000 F CFA ; les chargés d'études 1 200 000 F CFA et les chefs de service 1 000 000 F CFA. Ces jetons de présence versés, pour se tourner simplement les pouces ?

Avec, le prétexte de la crise, selon les coupures opérées par l'illuminé DG, Jean-François Yenda, certains conseillers toucheraient maintenant 700 000 F CFA et les directeurs 1 000 000 F CFA.

Pour montrer qu'il phosphore comme un fou-dingue dans un FFN en panne d'activités, l'éminence grise de la direction générale se serait octroyée un salaire de 5 000 000 F CFA au lieu de 3 000 000 comme auparavant. Ce qui aurait eu le don d'agacer, les membres de la cour, qui s'étranglent de colère. Mieux, sans aucune base légale, depuis juin dernier, le DG et ses deux directeurs reçoivent des cartes de carburant, au grand dam des autres collaborateurs.

Reste à savoir, comment peut-on jeter autant d'argent à une structure qui ne fonctionne pas ?

Christophe Missu Ondo

GABON D'ABORD

B.P. 1759 Libreville - Gabon
Tél. : 07 94 50 96 - 07 68 49 04
e-mail : bgabord@gmail.com

Directeur de la Publication
Evelyne ABEGHE MVE

Directeur de la Rédaction

Dieudonné MWENDA PEKE
Rédacteur en Chef
Arnaud BESSIYA

Secrétaire Principale de Rédaction
Emmanuel RAPONTCHOMBO

Médiateur
Stevy OWONO EYA

- Société éditrice SOGECOM SARL au capital de 2 000 000 F CFA
 - Récépissé du Tribunal n° 0607195265/PR
 - Récépissé MCPTI n° 000130
 - Quitus CNC n° 000262
 - D.L.B.N. N° 2387/11/2016
- Distribution : SOGAPRESE
Impression : Imprimerie LA REFERENCE
Tirage : 5 000 exemplaires